

Communiqué de Presse

Vendredi 3 mai 2024



Préavis de grève déposé par une partie du Personnel Navigant Commercial de la compagnie pour un mouvement social annoncé pour le 10 mai 2024 Aucune perturbation à ce jour

Air Austral tient à rassurer ses passagers qu'aucune perturbation n'est à envisager à ce jour et que les négociations se poursuivent.

Le SNPNC-FO d'Air Austral (Syndicat National des Personnels Navigants Commerciaux – Force Ouvrière), a pris la décision de déposer un préavis de grève des personnels de cabine, dont le démarrage est annoncé pour le vendredi 10 mai 2024 (00h, heure locale Saint-Denis de la Réunion) et ce jusqu'au mercredi 15 mai 2024.

Ce préavis est déposé alors même que des négociations sont en cours pour permettre à la compagnie de retrouver une santé financière durable et assurer son avenir.

*« Nous avons une nouvelle réunion de négociations prévue ce vendredi 3 mai 2024 dans laquelle je fonde beaucoup d'espoir. Je fais d'abord appel au dialogue, pour que nous puissions trouver les voies et moyens de sortir de cette situation et que notre entreprise continue d'offrir à sa clientèle le service qu'elle attend. Notre priorité à tous doit demeurer la pérennité de la compagnie. Je souhaite par ailleurs rassurer l'ensemble de nos passagers ayant programmé un voyage sur nos lignes pour la période de vacances scolaires du mois de mai, tout sera fait pour garantir la continuité de notre activité. Aucune perturbation n'est à ce jour à envisager. », **Joseph Bréma, Président du Directoire d'Air Austral***